GazMétro

1717, rue du Havre
Montréal Qc H2K 2X3

tél.: 514 598-3444
www.gazmetro.com

Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 12 avril 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de Société en commandite Gaz Métro afin de l'autoriser à récupérer par l'intermédiaire de ses tarifs les coûts associés à l'utilisation des sites d'entreposage de Pointe-du-Lac et de St-Flavien appartenant à Intragaz
Notre dossier : 312-00437
Dossiers de la Régie : R-3754-2011 et R-3753-2011

Chère consœur,

Conformément au calendrier contenu à la décision D-2011-19, Gaz Métro informe la Régie qu'elle appuie la demande d'Intragaz afin que le tarif E-4 soit reconduit provisoirement à compter du 1er mai 2011 et ce, jusqu'à ce qu'une décision intervienne dans le cadre des présents dossiers. Gaz Métro souligne qu'il s'agit-là d'une pratique courante de la Régie, notamment dans le cadre de ses propres dossiers tarifaires.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Vincent Regnault

VR/mb